

COM-AV-10

Tunis, le 21/10/2024

Note aux candidats retenus dans le Diplôme Interuniversitaire « PHARMACOGENETIQUE ET MEDECINE PERSONNALISÉE » Année Universitaire 2024-2025

Il est porté à la connaissance des candidats retenus au Diplôme Interuniversitaire « **PHARMACOGENETIQUE ET MEDECINE PERSONNALISÉE** » au titre de l'année universitaire **2024-2025** que les inscriptions sont ouvertes sur le site **www.inscription.tn** entre le **23 octobre 2024** et **04 novembre 2024**.

Les dossiers d'inscription avec les reçus de paiement doivent être scannés et déposés dans le formulaire d'inscription disponible sur le site de la faculté : <https://fmt.rnu.tn/formulaire-inscription-cec/> au plus tard **le 04 novembre à Minuit**.

Tous les champs obligatoires dans le formulaire doivent être renseignés.

Pour les modalités de Paiement :

*** Les frais de paiement sont fixés à :**

- 300 DT pour les résidents
- 500 DT pour les non-résidents

Le paiement doit être obligatoirement effectué par la carte **e-Dinar jeune**.

*** Les candidats Non Hospitalo-universitaires ou Hospitalo-universitaires affiliés à une faculté autre que la Faculté de Médecine de Tunis doivent** passer par le site **www.inscription.tn**.

Les candidats doivent déposer dans le formulaire :

- L'accusé de paiement
- Une fiche d'inscription (à télécharger sur le site de la FMT).
- Une copie du dernier diplôme obtenu.
- Pour les résidents : une attestation de travail auprès du Ministère de la Santé ou de l'hôpital d'affectation ou une attestation d'inscription à la faculté d'origine de l'année en cours
- Une photocopie de la Carte d'Identité Nationale.
- Une photo d'identité.

*** Les candidats Hospitalo-universitaires affiliés à la Faculté de Médecine de Tunis doivent** passer par le site **www.inscription.tn**

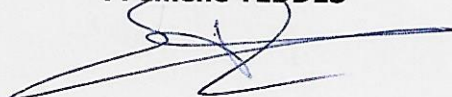
Les candidats doivent déposer dans le formulaire

- L'accusé de paiement
- Une fiche d'inscription (à télécharger sur le site de la FMT).
- Une photo d'identité.
- Une photocopie de la Carte d'Identité Nationale.

L'attestation de travail auprès de la Faculté sera établie automatiquement par le secrétariat des études.

➤ **Tout dossier incomplet ou non soumis dans les délais angule l'inscription, même après inscription sur le site www.inscription.tn**

La Coordinatrice du DPC
Pr Imène YEDDES



Le Doyen
Pr. Iheb LABBENE